

Communiqué

Pour publication immédiate

La refonte du système de santé et de services sociaux

Un pas dans la bonne direction, mais...

Jeudi 7 avril 2022 – Les 50 mesures présentées par le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, dans son plan de refonte du système récapitulent en bonne partie les recommandations issues des différents groupes d'études et commissions – à commencer par le Rapport Rochon publié en 1988 – qui se sont succédés depuis plus d'une trentaine d'années au Québec.

Certes le plan du ministre propose des mesures audacieuses, essentiellement centrées sur l'accès aux services médicaux et hospitaliers, dont il évaluera la performance en instaurant une culture des données dans le réseau. Et il était temps que ça se fasse... sans fax. Idem en ce qui a trait à une meilleure approche de la gestion des ressources humaines et au recours aux ressources d'autres professionnels de la santé pour répondre aux besoins de la population.

Bien sûr, on ne peut pas être contre la vertu. Ce sont de bonnes mesures. Toutefois, il y a quelques, mais... Par exemple, au cours des cinq prochaines années, on investira le double (1,45 \$ milliards) dans les maisons des aînés et maisons alternatives, contre 785 \$ millions en soutien à domicile. Il aurait fallu inverser les montants pour faire face au défi du vieillissement. Le plan est aussi relativement muet sur les services sociaux que l'on retrouve en CLSC et en GMF, sans trop savoir qui fait quoi et qui est responsable en définitive, alors qu'en santé mentale, malgré des annonces d'investissements de près de 1 \$ milliard depuis 2020, l'accès aux services demeure très difficile. Que dire de l'accès et des services pour les personnes déficientes intellectuelles ou d'un trouble du spectre de l'autisme et pour leur entourage? Rien ne transpire dans le plan!

Ce qui nous amène aux gros « Mais »... Le plan du ministre Dubé comporte une faille majeure qui risque de compromettre sa réalisation : le réseau est sclérosé par un mode de gouvernance totalement obsolète. Le mammoth qu'est le ministère de la Santé et des Services sociaux a généré en région de petits mammoths ayant le même comportement que le gros : hypercentralisation des décisions, absence totale d'imputabilité, manque d'ancrage dans les communautés, culture du secret, etc. La sous-ministre Dominique Savoie a le mandat de produire un rapport sur la décentralisation du réseau : au MSSS les

orientations, au réseau les opérations! Est-ce que la gouvernance du MSSS sera elle aussi sous examen? Nous espérons que ce chantier fera une place importante à nos organisations dans les discussions et les décisions afin que ce plan se concrétise pour le bien-être des usagers et des patients dans les années à venir.

À cet égard, le plan du ministre Dubé comporte un oubli de taille : nulle part il n'est question du rôle des comités des usagers et des associations de patients et de leurs regroupements. Pourtant, le plan est centré sur l'*expérience patient* et repose sur la prise en charge des patients. Nous pensons que ce plan doit leur faire une bien meilleure part, comme le prévoit d'ailleurs la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Les comités d'usagers et les associations de patients représentent une réelle valeur ajoutée dans le système de santé et de services sociaux. Pourquoi leur opinion devrait-elle être moins importante que celle des corporations et syndicats professionnels?

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux représente l'ensemble des usagers du réseau. Il est le porte-parole de 500 comités des usagers et de résidents de l'ensemble des établissements de santé et de services sociaux du Québec.

Les comités des usagers et les comités de résidents sont présents dans tous les établissements du réseau de santé et de services sociaux en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS). La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers de leur établissement.

À propos de l'APS

L'Alliance des patients pour la santé (APS) rassemble 28 associations et regroupement d'associations de patients. Ses membres soutiennent les patients et les accompagnent pour mieux comprendre leur maladie et améliorer leur qualité de vie. Plusieurs des membres de l'Alliance lèvent des fonds pour financer la recherche et l'innovation et appuient des initiatives locales et régionales de mobilisation pour l'avancement des soins et des services aux patients. Les groupes de patients représentent une valeur ajoutée importante au système de santé et de services sociaux.

– 30 –

Information :

APS

Michel Bissonnette

Conseiller spécial

(514) 862-3184

alliancepatientsante@gmail.com

www.alliancepatients.org

RPCU

Mariana Brito

Coordonnatrice, communications et événements

(514) 652-8444

communications@rpcu.qc.ca

www.rpcu.qc.ca